

# COORDONNER UN PROGRAMME ETP

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation les participants seront capables :

- ✓ D'inscrire le programme dans la réglementation relative à l'ETP
- ✓ De s'approprier le référentiel d'activités et de compétences pour coordonner la démarche de projet ETP

## PUBLIC et PRE-REQUIS

Professionnels santé-social formés à l'ETP  
(Niveau 1 - 40 heures)

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- ✓ Durée : 21 h (2jours + 1 jour)
- ✓ Nombre de participants : 8 à 12
- ✓ Méthodes pédagogiques :
  - Apports théoriques
  - Analyse de situations de coordination
  - Travail intersession sur 1 thématique à choisir parmi celles proposées

## Validation de la formation

- ✓ Attestation de formation sur la base des émargements par demi-journée et mentionnant les compétences requises par l'arrêté du 31 mai 2013
- ✓ Auto-évaluation des acquis
- ✓ Questionnaire d'évaluation de satisfaction

## INTERVENANTES

Formatrices en ETP (Responsable coordinatrice de l'UTEP et infirmière de coordination en ETP)

## CONTENU/PROGRAMME

- ✓ Le contexte réglementaire, institutionnel du programme ; ses enjeux
- ✓ Le rôle de coordonnateur de programme (missions et compétences)
- ✓ Constitution et structuration d'une équipe « projet » pluri-professionnelle et transverse
- ✓ Elaboration d'une démarche de projet adaptée pour construire un programme ETP
- ✓ Identification des outils de suivi et de pilotage du programme
- ✓ Communication en interne et en externe sur le programme
- ✓ Evaluation pour faire évoluer le programme
- ✓ Coordination des évaluations annuelles et de l'évaluation quadriennale du programme

## Tarif

**Inter/UTEP : 590 €/participant.e**

**Intra : nous consulter**